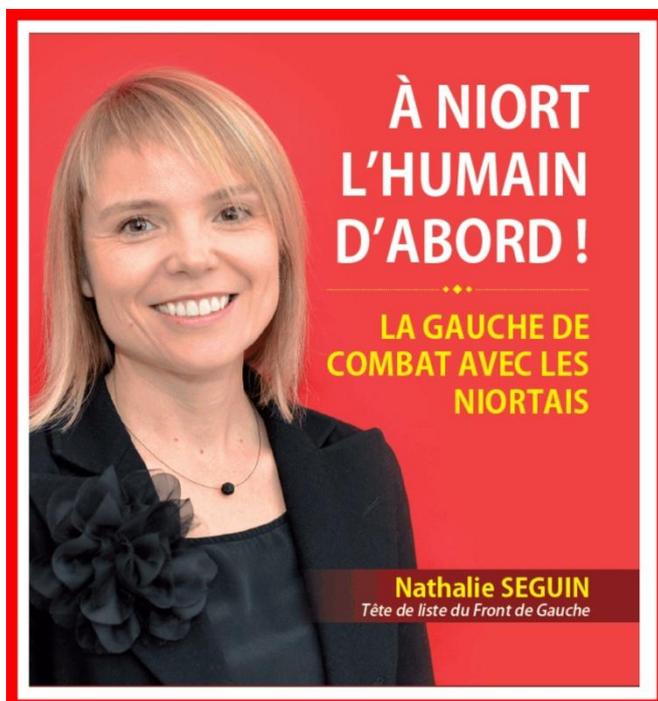


AVEC LA LISTE FRONT DE GAUCHE

À NIORT, C'EST BIEN L'HUMAIN D'ABORD



À Niort, le Front de Gauche, ce sont trois partis unis au sein d'un même collectif pour la défense d'un certain idéal, celui d'une action politique locale résolument au service de tous les habitants de la cité et particulièrement attentive aux attentes et aux besoins des plus précaires d'entre eux.

Quels que soient leur âge, leur origine ou leur métier, les femmes et les hommes qui composent la liste Front de Gauche pour les élections municipales de mars 2014 à Niort, partagent les mêmes valeurs : solidarité, respect de l'autre, engagement.

Le projet que nous vous proposons, nous avons commencé à l'écrire avec vous et c'est avec vous que nous l'appliquerons en continuant à l'enrichir de vos contributions. Parce que nous n'avons pas « réponse à tout » et que nous ne pouvons prétendre tout prévoir du futur, ce n'est pas un programme figé mais des jalons que nous posons pour une ville et un territoire de vie plus solidaire et plus vivable, que nous allons construire ensemble.



La vocation première d'une collectivité locale est d'être au service des habitants de son territoire. Cette notion de service public, qui se décline concrètement en services au public, constitue le fondement incontournable de toute politique municipale.

De nos jours, au nom du sacro-saint marché, les lobbies financiers et économiques, oligarchie mondialisée qui échappe à l'autorité des États, exercent des pressions de plus en plus fortes pour faire passer des pans entiers des services publics dans la sphère privée lucrative. Ce travail de sape est déjà largement avancé dans de nombreux domaines comme la santé, l'éducation, les transports, la poste et les télécommunications, etc.

L'avidité toujours plus grande du capital détourne une part grandissante de la richesse produite par le travail au profit d'une caste de nantis, dépouillant les travailleurs du fruit de leur travail et asséchant les sources de financement de l'action publique.

Les *Délégations de service public*, *Sociétés publiques locales* et autres *Sociétés d'économie mixtes* ont montré leurs limites, flirtant parfois dangereusement avec une privatisation qui ne dit pas son nom. Quant aux *Partenariats public – privé*, ils parachèvent la destruction des services publics constatée depuis trois décennies.

Imaginons un instant une ville sans services publics ...

Tout ce qui est pour le moment disponible gratuitement ou à un coût raisonnable, parce qu'opéré par une collectivité et financé par l'impôt, devient payant ... au prix du marché :

- ♦ *Chaque entretien ou amélioration des locaux de l'école primaire est facturé aux parents d'élèves qui payent déjà de frais de scolarité élevés.*
- ♦ *Pour amener les enfants à l'école, pas de ramassage scolaire et toutes les rues goudronnées sont devenues à péage!*
- ♦ *Le prix du ticket de bus TAN, qui est à l'heure actuelle de 1,30 €, a bondi à 8,70 €.*
- ♦ *Un incendie se déclare dans votre maison ? ... Les pompiers, privés bien sûr, ne se déplacent que si vous pouvez prouver que vous avez les moyens de payer l'intervention. Même chose si vous avez besoin d'une ambulance, d'une consultation médicale ou d'une intervention chirurgicale.*
- ♦ *Se promener dans un parc urbain ... oui si vous pouvez acquitter le tarif d'entrée.*

On pourrait continuer longtemps cette énumération tant sont nombreuses les compétences et les interventions des collectivités dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Par leurs investissements, qui représentent 70% de l'investissement public, les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans la dynamisation de l'économie tout en apportant une forte valeur ajoutée sociale et culturelle. Près de 25 % du budget des communes est

consacré à des travaux d'infrastructure essentiels, notamment dans le domaine des transports en commun et de la voirie.

Bien sûr, les services publics sont, par définition, accessibles à tous les habitants mais ils sont surtout essentiels pour les plus fragiles d'entre eux dont les ressources sont trop faibles pour assurer leur survie au quotidien. Car, au-delà de la réalité tangible des différents services, c'est bien la redistribution de la richesse via la bonne utilisation des recettes fiscales qui constitue le rôle le plus important de l'État et des collectivités.

Montée des précarités et de la misère, glissement vers la pauvreté de groupes socioprofessionnels autrefois préservés, exclusion grandissante de celles et ceux qui ne rentrent pas dans le moule du libéralisme, montée de l'intolérance, du racisme et des replis identitaires ... la liste est longue des signes avant-coureurs de la catastrophe sociale.

La crise à laquelle nous faisons face n'est plus seulement de nature économique. Elle est devenue sociétale car elle remet en cause les identités, individuelles et collectives, et fragilise les relations. Elle déstabilise les individus face au monde du travail, accroît la solitude et favorise l'exclusion. La perte de repères qu'elle entraîne contribue à une véritable atomisation du tissu social.

Pourtant, chaque habitant de la ville, quelle que soit sa situation personnelle, sociale ou professionnelle, a quelque chose à apporter à la construction d'un collectif dynamique et solidaire. C'est pourquoi nous voulons sortir d'une démarche basée sur un ensemble de dispositifs d'aide, qui privilégie le « *faire pour* », à une approche basée sur l'écoute des besoins et des attentes exprimés par nos concitoyens, qui privilégie le « *faire avec* »

Seules les collectivités sont à même, avec l'aide de la société civile, de protéger les plus fragiles des effets dévastateurs des politiques libérales imposées par la Commission Européenne et relayée sans état d'âme par les gouvernements qui se sont succédés au cours de dernières décennies.

C'est pourquoi le Front de Gauche, riche de sa diversité, s'appuyant sur l'expérience acquise par ses élus au conseil municipal et fort des actions concrètes qu'ils et elles ont portées au cours des 6 dernières années, propose de construire avec vous un projet alternatif dans lequel l'humain passe avant le profit et où le collectif prend le pas sur l'individuel.

Ce projet, qui veut donner encore plus de sens à l'action publique, nous en avons esquissé les contours. Mais, parce que nul ne peut prétendre lire dans l'avenir ni contrôler à l'avance tous les paramètres, c'est avec les habitants du territoire pour lesquels le mot « démocratie » signifie quelque chose que nous le construirons jour après jour.

LUTTER AU PRÉSENT

Chapitre I ... par l'extension des politiques publiques

Nous refusons d'appliquer au niveau local la politique libérale décidée à Bruxelles et trop servilement appliquée par nos gouvernants. A ces politiques de renoncement, qui ne servent que les intérêts de la finance et des grandes entreprises mondialisées, nous opposons notre responsabilité sociale, économique et environnementale.

Pour assumer en toute liberté et en toute responsabilité notre rôle de bouclier des Niortais :

❖ Nous serons exemplaires dans l'exercice de notre fonction d'employeur

La fonction publique territoriale va fêter ses 30 ans cette année. Après avoir connu ses heures de gloire, elle subit, tout comme la fonction publique d'État, les conséquences de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) prolongée par la Modernisation de l'Action Publique (MAP), deux réformes qui conjuguent réduction des moyens et augmentation de la « productivité » des agents pour atteindre l'efficience.

L'image du fonctionnaire « protégé » est aujourd'hui obsolète. Les situations d'instabilité, de fragilité ou de vulnérabilité liées à l'emploi ou aux conditions de travail ne sont plus rares dans les collectivités territoriales. Les femmes sont particulièrement concernées par ces nouveaux phénomènes.

L'exemplarité de notre fonction d'employeur se mesurera à la fois vis-à-vis des agents mais aussi des organisations syndicales et des instances paritaires. Qu'elle touche l'emploi (CDD, temps partiels subis, ...), la situation financière ou les droits des salariés (accès aux soins, protection sociale, chômage, retraite, ...), la précarité n'aura pas sa place au sein de notre collectivité. Aucun agent ne devra se trouver dans une situation statutaire et financière ne lui permettant pas de vivre décemment et d'envisager l'avenir sereinement.

Nous mettrons en place un protocole d'accord sur les droits et moyens syndicaux alloués aux organisations syndicales de la collectivité. Nous serons respectueux du paritarisme et travaillerons en amont avec les organisations syndicales pour que les avis des instances convergent avec les projets politiques.

Parce que les agents sont les vecteurs d'un service public de haute qualité :

- nous soutiendrons les revendications locales à portée nationale visant à la revalorisation des salaires ;
- nous défendrons le service public en régie municipale, les titularisations et les temps complets ;
- nous engagerons la refonte du régime indemnitaire sans le conditionner à la mise en place de la Prime de Fonctions et de Résultats (PFR)
- nous prendrons en compte la pénibilité du travail en évaluant et en aménageant si nécessaire les charges de travail ;
- nous porterons une attention particulière aux conditions de travail des agents du service d'aide à domicile en les formant davantage encore, en anticipant les reconversions professionnelles, en supprimant les contrats de travail à temps non complet et les frais de déplacements qui restent à leur charge.

❖ **Nous étendrons le domaine de la régie publique**

Pour lutter contre la privatisation, ouverte ou rampante, de pans entiers du service public, nous favoriserons dans toute la mesure du possible le maintien dans la sphère publique des activités réalisées à l'heure actuelle en régie municipale et l'extension de ce domaine à des activités qui devraient en relever.

Nous nous engageons à défendre le retour à une régie publique des transports, contre la délégation de service public (votée en 2010 et valable jusqu'en 2016), qui profite inévitablement aux intérêts privés, en l'occurrence TRANSDEV, filiale de Veolia. Et ce, alors que la CAN finance l'achat des bus et verse une contribution financière annuelle pour assurer le service.

Pour venir en aide aux Niortais dans les moments difficile de deuil familial et rendre accessible le coût des obsèques dans le respect des convictions et des volontés de chacun, nous créerons un **service de pompes funèbres en régie municipale**. La facturation des services rendus à l'occasion d'un décès tiendra compte des revenus de la famille concernée, sur la base du quotient familial.

Nous engagerons la réflexion sur la création d'une **régie municipale réseau de chaleur bois** pour faciliter la production, le transport et la distribution d'énergie à partir d'un ensemble d'installation de production de chaleur issue de la combustion de dérivés du bois (plaquettes, granulés, ...)

❖ **Nous engagerons la ville dans la voie de la responsabilité énergétique**

Aller vers la transition énergétique réussie nécessite une plus grande autonomie des collectivités locales dans les choix et la gestion de la politique énergétique, à commencer

par la production. Dans une période de transition, une alternative est de créer un service public local, basé sur une régie municipale ou intercommunale.

Il n'y a pas de modèle unique pour atteindre l'autonomie énergétique, seulement des expériences de communes, dont certaines d'une taille équivalente à Niort, qui ont su utiliser les atouts de leur situation géographique et de leur environnement. Niort à ses propres capacités pour relever ce défi. Nous proposons :

- la création d'un conseil d'orientation énergétique
- le développement des énergies renouvelables en encourageant la production et la récupération de chaleur (solaire thermique, chauffages collectifs bois plaquette ou granulés, récupération de la chaleur des centres informatiques de traitement de données ou de celle des eaux usées) ; la production d'électricité (solaire photovoltaïque, éoliennes, petits aménagements hydrauliques ; la production de gaz par méthanisation des déchets fermentescibles et verts, d'origine urbaine et agricole.

Il n'y aura pas de transition énergétique réussie sans une diminution significative de nos consommations individuelles et collectives. Pour accompagner ce mouvement, nous proposons :

- de lutter contre la précarité énergétique, source de surconsommation d'électricité, en repérant mieux les situations de détresse afin d'orienter les personnes en difficulté vers les aides existantes pour l'amélioration énergétique de leur logement ;
- de rationaliser l'éclairage public en mettant en place des coupures au-delà d'une certaine heure dans les zones à faible fréquentation et en installant des détecteurs de présence ;
- de prendre des mesures restrictives pour les panneaux publicitaires lumineux qui sont branchés sur le réseau public et sont, de plus, source de pollution visuelle ;
- d'arrêter les écrans publicitaires vidéo dont la consommation électrique annuelle équivaut à celle d'un français ;
- de sensibiliser les citoyens et les industriels, et de former les agents municipaux en charge de l'entretien et de la maintenance d'espace verts, des bâtiments et des équipements municipaux.

❖ Nous ferons de l'accès à une école de

Pour un certain nombre d'enfants scolarisés dans nos écoles, les repas pris à la cantine sont les seuls apports alimentaires équilibrés de la semaine. C'est pourquoi nous proposerons des mesures susceptibles d'améliorer encore pour ces enfants l'accès à une nourriture saine et équilibrée :

- en rétablissant le service de restauration scolaire du mercredi midi ;
- en servant un goûter aux élèves de l'école élémentaire, comme cela se fait en classes maternelles ;

- en proposant aux parents qui le souhaitent un accompagnement pour les aider à mieux acheter les denrées alimentaires et à préparer des repas de qualité à la maison.

❖ **Nous instaurerons un droit à la mobilité**

Nous mettons à l'ordre du jour la gratuité des bus urbains, comme à Aubagne et ailleurs (23 réseaux de transports urbains gratuits en France).

La gratuité abolit partiellement la loi du marché dans laquelle chacun achète les services marchands selon ses moyens. Elle consacre le droit universel de tous les citoyens à la mobilité, en l'ouvrant à chacun selon ses besoins.

C'est une mesure sociale qui dépasse les limites des politiques d'aides ciblées cherchant à corriger le jeu du marché (tarifs réduits pour les chômeurs, retraités, étudiants) et constitue une redistribution non négligeable de pouvoir d'achat pour les personnes à bas revenus. De plus, dans les communes où elle a été mise en place, en facilitant les déplacements des habitants elle renforce les liens entre les quartiers.

Enfin, c'est une mesure écologique d'une importance décisive. Le trafic routier en zone urbaine représente une part importante du CO₂ émis. Il est urgent de faire baisser l'utilisation de la voiture individuelle, moyen de transport énergivore et polluant, dont les effets sur la santé sont catastrophiques.

La gratuité permet d'affirmer le principe du droit à la mobilité pour tous, notamment pour les plus pauvres et les plus précaires, et d'aller vers un « bon usage » de l'énergie. En ce sens, elle est sans doute le dispositif le plus immédiatement efficace écologiquement et le plus juste socialement.

Qui va payer ? En moyenne, le financement d'un réseau de transport urbain est assuré à 20 % par les ventes de ticket, à 30% par les impôts locaux et à 50% par les contributions des entreprises de 10 salariés et plus. Pour ces dernières, il s'agit du Versement transport (VT), cotisation légale qui, selon le nombre d'habitants, peut représenter 0,6 à 1,8% de la masse salariale. Ce versement peut être fixé au maximum quel que soit le niveau de population si l'on met en place des transports en commun en site propre (TCSP) type tramway ou voies réservées aux bus.

A Niort, le projet de TCSP Chauray-Niort-Bessines devait permettre d'instaurer un VT de 1,8%. Le passage de 1,05 à 1,8% aurait permis de financer la gratuité. Mais la CAN et la mairie de Niort ont reculé devant la pression patronale. C'est pourtant en toute justice que les entreprises sont mises à contribution parce qu'elles ont besoin que les salariés puissent embaucher à l'heure et sont donc bien, malgré leurs récriminations, les « bénéficiaires cachés » des réseaux de transports en commun urbains.

Parallèlement, nous examinerons les solutions techniques permettant le développement du co-voiturage et des mobilités douces : vélo, marche à pieds

LUTTER AU PRÉSENT

Chapitre II ... par la priorité accordée aux plus fragiles

Niort n'est pas un îlot de prospérité isolé du reste du monde. Si besoin en était, les associations humanitaires et caritatives niortaises sont là pour nous le rappeler : suivant la tendance observée au niveau national, leur niveau d'activité au secours des plus démunis augmente de 8 % par an depuis plusieurs années.

Si nous devons exiger de l'État qu'il joue son rôle de péréquation verticale et lutter par tous les moyens possibles contre son désengagement continu, nous ne pouvons pas ignorer la montée inquiétante des précarités sur notre territoire.

Il est donc de notre devoir de donner la priorité à l'action publique en direction des plus fragiles. Nous agissons dans le cadre des compétences de la commune, en étroite collaboration avec les services de l'État, les autres collectivités compétentes, notamment le Département, et les associations.

Pour répondre à l'urgence sociale :

❖ **Nous lutterons contre l'isolement des personnes âgées dans les quartiers**

Les classes d'âge dites du « baby boom » arrivent à l'âge de la retraite et vont accroître la part des 60 ans et plus dans la population totale. Cette évolution démographique sans précédent nous engage à construire une société pour tous les âges. La perspective d'une société inédite dans laquelle approximativement un tiers de la population serait enfant ou en formation, un tiers en activité et un tiers en retraite, nous invite à explorer des voies nouvelles pour « faire société » différemment et dans le respect des liens intergénérationnels. Une telle société n'est viable que si nous choisissons ensemble de promouvoir l'épanouissement humain et d'y consacrer une part plus juste des richesses produites sur notre territoire.

A Niort, à l'horizon 2020, la population des plus de 85 ans va fortement augmenter (+ 1000 personnes) ; le ratio aidants/aidés va passer sous la barre de 2 aidants pour 1 aidé. Un autre phénomène constaté non seulement par les services sociaux mais aussi par les associations caritatives et humanitaires, est la diminution des ressources des personnes âgées avec des

montants de pension médians au niveau du seuil de pauvreté. L'augmentation de la dépendance, la précarité grandissante et l'isolement sont les problématiques de demain qu'il nous faut anticiper et prendre en compte dès aujourd'hui.

Tout en appelant l'État et ses Agences Régionales de Santé (ARS) à leurs responsabilités en matière de perte d'autonomie et en reconnaissant le Conseil général comme chef de file de l'action sociale dans le département, nous mettrons en place une action sociale de proximité, complémentaire à celle de nos partenaires financiers. Cet objectif se concrétisera par la signature de conventions d'objectifs et de moyens entre le CIAS et le Conseil général dans le cadre du schéma gérontologique.

Parce que le maintien à domicile et la lutte contre l'isolement constitue les priorités de notre action au quotidien en faveur des personnes âgées :

- nous mettrons en place des plateformes de services et d'animation à l'échelle des quartiers afin de construire de véritables parcours de vie des personnes âgées pour qu'elles puissent rester à leur domicile le plus longtemps possible et se familiariser avec la maison de retraite très progressivement ;
- nous remettrons de « l'humain » dans le travail de l'aide à domicile, pour le bien être des usagers: aide à la toilette, au ménage et au repas mais aussi pour les courses, le marché, petits dépannages à domicile, portage à domicile des médicaments, des livres de bibliothèque, lecture à domicile ... et en prenant en compte les conditions de travail des agents ;
- nous créerons une allocation visant à solvabiliser le plan d'équipement de la salle de bain, accessible aux personnes âgées propriétaires ou locataires en fonction de leur reste pour vivre
- nous activerons les dispositions du « plan canicule » toute l'année en mettant en place une cellule de veille (appels entrants et sortants)
- nous irons au devant des personnes âgées et isolées en créant des équipes mobiles d'intervention à domicile par secteurs.

❖ Nous développerons l'accueil de courte durée des enfants de 0 à 3 ans dans les crèches

- en continuant le développement des accueils collectifs pour la petite enfance et les parents : crèches familiales avec des assistantes maternelles, multi-accueils, haltes garderie, Relais Assistantes Maternelles, Lieux d'Accueil Enfants Parents ;
- en développant les horaires fractionnés ;
- en maintenant et en amplifiant la professionnalisation des équipes.

❖ nous lutterons contre les expulsions locatives et les coupures d'électricité et d'eau

- en exigeant des bailleurs publics et privés qu'ils signalent toutes situations de difficultés de paiement du loyer afin que le CCAS puisse intervenir très tôt et développer les baux glissants et l'accompagnement social lié au logement ;
- en coordonnant les différents acteurs concernés par la lutte contre la précarité énergétique et l'insalubrité des logements, et en criminalisant le logement indécent ;
- en soutenant les bailleurs sociaux pour le développement de l'habitat à loyer modéré avec plus de Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), destinés à des ménages qui cumulent des difficultés économiques et sociales, que de Prêts locatifs à usage social (PLUS)
- en facilitant l'accès aux programmes de réhabilitation et de rénovation de l'habitat ;
- en développant l'action éducative budgétaire

❖ Nous mettrons en place une plateforme d'approvisionnement solidaire en circuit court

Pour vivre, 4 millions de Français sont dépendants de l'aide alimentaire. En 2011, plus de 500 millions de repas ont été servis par le Secours Populaire, les Restos et la Croix Rouge et le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a augmenté de 8 à 10 % entre 2011 et 2012, une progression également observée à Niort.

Les associations humanitaires et caritatives niortaises sont demandeuses de nouveaux locaux de stockage, ceux dont elles disposent aujourd'hui étant trop exigus ou disséminés sur le territoire. Il s'agit donc d'accompagner et de soutenir les associations afin de les aider à faire face aux nouveaux besoins qui émergent dans un contexte de crise, de concentrer toute la logistique sur une plate forme d'approvisionnement unique et de permettre aux bénévoles de mieux accompagner les bénéficiaires sur les points de distribution bien répartis dans la ville.

La mise en place de cette plate forme permettra :

- de rationaliser les coûts en matière de logistique ;
- de limiter les déplacements et de sécuriser la chaîne du froid pour les produits frais ;
- de s'approvisionner en produits frais et, dans la mesure du possible, bio auprès de producteurs locaux ;
- d'agir en matière de santé publique par la diversification des produits alimentaires et de limiter ainsi les phénomènes de malnutrition et d'obésité ;
- d'améliorer l'insertion sociale et la dignité humaine ;

- de prendre en compte les nouveaux besoins liés aux nouveaux publics (retraités, personnes âgées, jeunes, travailleurs pauvres, étudiants).

Au-delà de sa priorité sociale, la démarche proposée est étroitement liée à la nécessité de produire et consommer autrement en respectant les producteurs, les consommateurs et notre environnement commun est devenu un enjeu majeur aux multiples dimensions : santé publique, accès pour tous à une alimentation de qualité en quantité suffisante, réinstauration de liens entre producteurs et consommateurs, soutien à l'économie locale et emplois non délocalisables.

Nous souhaitons accompagner le nécessaire changement de logique et créer une alternative à l'approche « low-cost » de la grande distribution :

- en mobilisant les terres agricoles appartenant à la collectivité pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs appliquant les principes de l'agroécologie et en les accompagnant dans la reconversion et la formation sur les techniques pertinentes ;
- en assurant aux paysans locaux des débouchés dans la restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maison de retraite) et en garantissant des volumes d'achat suffisants à des prix équitables pour les producteurs ;
- en impulsant la création d'une Maison des Semences Paysannes permettant aux agriculteurs de s'affranchir de l'industrie semencière et d'utiliser des semences libres de droits et reproductibles ;
- en menant un travail d'éducation populaire pour montrer les liens alimentation saine et équilibrée et production équitable ;
- en consacrant plus d'espaces à l'intérieur de la ville au développement de jardins partagés ;
- en rapprochant les lieux de production des quartiers par la création, en lien avec les associations de quartiers, de points d'approvisionnement solidaires, pour permettre à touTEs d'accéder à une alimentation saine et locale.

❖ **Nous créerons un Centre Municipal de Santé**

Aujourd'hui, l'espérance de vie est inférieure pour les personnes les plus démunies et les plus précaires. Et cela est vrai à Niort comme partout en France.

A Niort, la densité en médecins généralistes et spécialistes, en dentistes et en infirmiers libéraux est inférieure à la moyenne régionale et nationale. En conséquence, les délais pour obtenir des rendez-vous sont plus longs et les plus démunis vont directement vers les urgences de l'hôpital ou, pire, renoncent à se soigner.

Un Centre municipal de santé est un établissement municipal, donc public, où l'accès aux soins est gratuit pour les personnes bénéficiant de la CMUC mais également pour ceux ayant une complémentaire santé. Les médecins et professions paramédicales qui y interviennent sont des contractuels de la fonction publique. Des actions de prévention sont réalisées, ainsi que les vaccinations et leur suivi.

Nous travaillerons avec tous les acteurs concernés (Agence régionale de santé, Hôpital de Niort, Mutuelles, ...) à la mise en place de ce centre de santé qui devra être installé dans un quartier périphérique afin de lutter contre la désertification médicale qui y est plus préoccupante qu'en centre ville.



LUTTER AU PRÉSENT

Chapitre III ... par l'éducation populaire

Encourager une démocratie active implique que tous les citoyens soient conscients des droits individuels qui sont les leurs mais aussi de leur capacité à apporter une contribution au collectif. Donner au plus grand nombre les clés de la cité, promouvoir les logiques coopératives, échanger des savoir faire, oser l'inattendu, le différent et le subversif, telles seront les lignes de force d'une éducation populaire qui visera à émanciper et non à domestiquer. Affirmer ses attentes, faire partager ses convictions, prendre des responsabilités sont autant d'objectifs poursuivis par une éducation populaire qui puisse mettre chacun en capacité de contribuer à la définition et à la conduite des politiques publiques.

Mission de service public primordiale, l'éducation populaire s'inscrit donc au cœur de notre projet de ville. Elle s'appuiera préférentiellement sur le réseau existant des huit centres socioculturels (CSC) qui seront invités à faire de la diversité culturelle la colonne vertébrale de leurs projets. Elle bénéficiera pleinement de l'après-midi libérée par la refonte des rythmes scolaires pour initier des projets de long terme, conçus en partenariat avec des professionnels et pouvant faire écho à l'actualité du territoire. Du quartier au bassin de vie, elle favorisera la mobilité des citoyen(ne)s et s'efforcera d'enjamber les murs qu'ils soient territoriaux, sociaux, culturels ou économiques. L'éducation populaire que nous appelons de nos vœux s'incarnera aussi dans les forums publics qui prendront place au sein des CSC devenus fer de lance d'une démocratie d'interpellation et de propositions.

Pour lancer l'acte II de notre « révolution culturelle », il faudra :

- redéfinir des missions de service public confiées aux CSC ;
- créer une délégation pivot à laquelle seront rattachés la démocratie locale, les arts, le scolaire et le périscolaire ;
- augmenter les moyens humains et financiers affectés aux CSC en transférant notamment une partie des ressources affectées aux Conseils de Quartiers

Pour mettre en route cette dynamique :

❖ Nous aménagerons les rythmes scolaires en libérant une après-midi par semaine dédiée à l'éducation populaire au sens large du terme (sports, arts, ...) dans des espaces dédiés

L'école de la République doit rechercher l'égalité et la promotion de l'émancipation en garantissant l'accès pour tous aux savoirs, à la culture et aux sports. À Niort et dans la Communauté d'agglomération nous lutterons par tous les moyens pour que l'école reste indépendante des logiques de marché et de l'utilitarisme économique que les orientations nationales en matière d'éducation tendent à favoriser.

Cette tendance ne peut qu'accentuer le fossé qui se creuse entre une minorité de « bons élèves » et une majorité de décrochés. Les véritables urgences du système éducatif sont de permettre l'accès de tous aux savoirs et de lutter contre l'échec scolaire. Ce projet nécessitera la mobilisation de nos forces pour en débattre et faire aboutir nos idées.

Derrière le discours sur « bien-être de l'enfant », la réforme des rythmes scolaires monte certaines parties de la population contre d'autres. Elle ignore les conséquences que le fractionnement temporel ou l'allongement de certaines plages horaires (temps du repas notamment) a sur les emplois du temps et les conditions de travail des personnels municipaux et associatifs.

Mais la loi a été votée, il nous faut donc l'appliquer. Pour tenter de pallier aux difficultés évoquées, nous proposons :

- des rencontres-débats, ouvertes à toutes les parties prenantes, où nous échangerons et ferons le bilan de la première année d'application dans les écoles de Niort ;
- un mode d'organisation innovant qui préserve et améliore, indissociablement, les conditions de vie et d'apprentissage des élèves et les conditions de travail de tous les personnels qu'ils soient enseignants, territoriaux ou associatifs ;

La ville de Niort dispose de nombreux équipements sportifs et culturels qui constituent une richesse sur laquelle nous devons nous appuyer pour élaborer une véritable politique d'éducation populaire à destination de l'enfance ;

Notre projet est de proposer une semaine « dérogatoire » au cadre national afin de libérer une demi-journée par semaine à Niort et dans toute l'agglomération. Les écoliers pourront alors utiliser les équipements déjà subventionnés par la ville ;

Parallèlement, il nous faudra développer un service public du péri-scolaire avec des personnels formés et reconnus dans leur professionnalisme. Nous mettrons un terme à l'emploi du temps morcelé en regroupant les interventions sur cette demi-journée, répliquée trois fois afin de construire des services dignes et respectueux des personnels.

Pour rester dans l'esprit premier de la loi, ces activités, encadrées par des animateurs municipaux et associatifs dans des structures municipales, seront gratuites et ouvertes à tous les enfants de l'élémentaire.

- pour les familles qui le souhaitent, un accueil pour les moins de 3 ans, en crèche ou à l'école, dans le respect de leurs besoins ;

la révision des secteurs scolaires pour permettre plus de mixité et prendre en compte l'évolution des quartiers.

- **Nous maintiendrons une politique culturelle ambitieuse**

L'accès à la culture ne peut pas être dissocié des enjeux de développement de l'économie locale, du lien social et de l'éducation citoyenne. Le budget de la culture à Niort est d'environ 4 millions d'euros. La politique culturelle s'articule autour de 5 grandes vitrines (CNAR, Moulin du Roc, Acclameur, CAMJI et plus récemment Villa Pérochon) et d'un service culturel remis en fonctionnement.

Une politique culturelle ambitieuse doit répondre à 3 axes fondamentaux. L'amélioration et la démocratisation de l'accès à la culture pour tous par la proximité, le développement et le soutien aux pratiques artistiques professionnelles et amateurs, dans le respect des législations ainsi que l'aide au développement des lieux de diffusion à taille humaine.

La culture doit être un véritable service public accessible aux citoyens de la ville ou de la communauté d'agglomération. Il est trop constaté qu'à part les manifestations extérieures gratuites, les populations populaires des quartiers ne fréquentent pas les lieux niortais de culture.

Pour cela, nous voulons que l'éducation populaire soit la colonne vertébrale de l'action culturelle. En conséquence, nous proposons

- de maintenir, sinon augmenter, le budget culture de la ville de Niort ;
- de remettre à plat les subventions municipales en revoyant la ventilation globale du budget culturel ;
- de redonner aux Maisons pour tous les moyens de sensibiliser et d'éduquer les publics à la culture en démocratisant l'accès à toute forme de culture : livres, spectacles vivants, photographie, cinéma, expositions, ... ;
- de pratiquer une gratuité des spectacles socialement responsable en termes d'emploi et de conditions de travail pour tous les intervenants.

- ❖ **Nous placerons l'éducation artistique et l'action culturelle au cœur des huit Centres Socioculturels**

Implantés au cœur des quartiers, les Centres sociaux-culturel peuvent et doivent jouer un rôle central dans l'accès à la culture et la dynamisation du lien social. Il faut leur en donner les moyens humains, matériels et financiers.

Nous proposons d'augmenter les subventions qui leur sont accordées pour leur permettre de diversifier les activités proposées : accès à la lecture, arts visuels, création et diffusion de spectacles, cinéma, musiques classiques, modernes et contemporaines, etc. et de faire appel à des intervenants professionnels.

❖ Nous valoriserons le sport qui fédère, qui insère et qui émancipe

Ce sont souvent les plus aisés qui ont accès aux activités sportives, ce sont eux aussi qui s'alimentent le mieux. Pratiquer un sport de son choix est un droit que le Front de Gauche entend défendre et garantir. Cette volonté doit se traduire par la mise en place d'une véritable politique du sport pour tous, dans le cadre d'un service public du sport permettant tout type de pratiques, à un coût minime et accessible toutes les populations, y compris les personnes en situation de handicap.

Avant d'être un spectacle, le sport est, pour les jeunes, un facteur essentiel de développement et de socialisation et, pour tous, un moyen d'épanouissement. Comme une alimentation saine et variée, la pratique du sport est nécessaire à la santé, à tous les âges de la vie. C'est aussi, par le biais du mouvement sportif associatif, un élément important de la cohésion sociale et du brassage des différentes populations. Ceci n'exclut pas de favoriser l'installation de sportifs de haut niveau, pour leur valeur d'exemplarité et leur rôle moteur dans la dynamique sportive.

Nous développerons la pratique du sport :

- en améliorant les installations sportives déjà existantes ;
- en travaillant avec les associations et les fédérations pour construire ensemble un projet sportif local ;
- en soutenant la vie associative et le bénévolat ;
- en encourageant les pratiques féminines et en réaffirmant les principes de mixité ;
- en atténuant les inégalités d'accès grâce à l'action municipale : transports gratuits, aide financière adaptée et progressive selon les moyens de chacun.

❖ Nous encouragerons l'implication de tous dans les affaires de la Cité en créant, en plus du Conseil Municipal des Enfants, un Conseil Municipal de Jeunes et en instaurant des forums citoyens permanents

Dans ce monde où l'individualisme prend de plus en plus le pas sur l'action collective, nous avons abandonné des pans entiers de notre libre arbitre dans les mains des « experts ». Il est grand temps de nous réapproprier notre démocratie pour faire barrage à l'alliance

contre nature entre une politique basement politicienne et une économie ultra-libérale financiarisée.

Si, en tant qu'adultes, nous sommes les premiers concernés, il ne faut pas négliger d'initier les enfants, dès leur plus jeune âge, à l'exercice d'une démocratie active, responsable et émancipatrice.

Pour favoriser la contribution de touTEs à la vie de la Cité :

- nous créerons un Conseil municipal des enfants, inspiré du Conseil municipal des jeunes qui fonctionne depuis quelques années ;
- nous instaurerons, sur le modèle de ce qui se fait déjà pour la culture, des forums citoyens permanents pour amorcer un débat ouvert et constructif sur les principaux aspects qui structurent une politique municipale.



CONSTRUIRE POUR LE FUTUR

Chapitre I ... par l'investissement public

L'aire urbaine de Niort, du fait du poids important des emplois tertiaires, stables, féminisés et qualifiés, connaît, certes à une échelle plus modeste, des dynamiques démographiques et territoriales similaires à celles de métropoles régionales comme Nantes ou Bordeaux. C'est pourquoi, dans le souci de structurer un bassin de vie attractif, nous inscrirons le développement territorial et les politiques publiques d'aménagement dans une dynamique de coopération avec les aires urbaines voisines (La Rochelle/Rochefort, Poitiers/Châtelleraut, Fontenay-le-Comte).

Il ne s'agit pas d'opposer la ville centre aux territoires périurbains ou ruraux qui l'entourent mais de les rendre complémentaires. Ainsi, nous concevons le développement des fonctions métropolitaines par l'affirmation et l'extension des politiques publiques de mobilité, d'habitat, de développement économique, d'action sociale, de gestion des espaces agricoles et naturels, de préservation des ressources naturelles (alimentation, eau, biodiversité, paysages...) à l'ensemble du territoire dans toute sa diversité. Nous favoriserons les échanges de toute nature (culturels, économiques, sociaux) en développant une économie de proximité, faisant appel à toutes les ressources naturelles ou humaines du territoire.

L'indispensable transition écologique sera traduite dans les schémas d'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme selon nos priorités : réduction des inégalités et justice sociale, maîtrise de l'étalement urbain, développement des modes transports alternatifs, émancipation par des politiques sociales et culturelles volontaristes.

A l'heure où le chômage touche plus de 8% de la population active niortaise, il ne faut pas perdre de vue que les collectivités locales, avec 70% de l'investissement public, restent les moteurs de l'économie et créent de l'activité. Sachant que Niort doit à la fois entretenir et développer ses fonctions de Ville centre, et rajeunir ses quartiers vieillissants, nous prioriserons les rénovations et l'aménagement pour assurer un logement digne et décent, et un cadre de vie attrayant pour tous.

Pour aller dans cette direction, nous mobiliserons les différents outils de planification qui sont à la disposition des communes et des intercommunalités :

- nous contrôlerons la rente foncière pour limiter l'étalement urbain et favoriser l'installation et l'épanouissement des jeunes générations (habitants, agriculteurs,

artisans...). Cela passe notamment par l'élaboration de documents d'urbanisme intercommunaux (zones économiques et constructibles sous régulation publique), la maîtrise du foncier via la SAFER et l'Établissement Public Foncier (EPF), la taxation maximale des plus-values liées au passage des terres agricoles en zone constructible.

- nous prioriseront les infrastructures publiques et les aides aux investissements selon cet objectif (plateforme alimentaire, agriculture locale de qualité, écoconstruction, énergies renouvelables, systèmes d'échanges locaux...).
- nous nous appuierons sur le futur schéma de cohérence territoriale (SCOT), pour protéger les ressources naturelles (agriculture, eau, biodiversité) : via l'extension de la trame verte et bleue, la Sèvre et ses affluents seront considérés comme des axes de développement économique et écologique, mêlant des actions publiques volontaristes (zones de protection, maîtrise du foncier, achats publics en circuits courts...) et citoyennes (éco-tourisme , « vallée bio », activités sportives et de loisir...).
- en ce qui concerne les opérations de rénovation urbaine, nous donnerons la priorité aux quartiers de la gare et de l'hôpital, du Pontreau, de la caserne Largeau en passant par Cholette et de la Vallée Guyot.
- nous considérons la Sèvre comme un espace « à ménager », c'est-à-dire à valoriser en tenant compte du fait qu'elle constitue à la fois la ressource en eau, l'identité paysagère et le réservoir de biodiversité de notre territoire. Nous proposerons donc de développer la navigation fluviale entre la Cale du Port et l'aval du fleuve ainsi que toutes les formes de tourisme vert (canoë, randonnées pédestres ou cyclistes...); d'aménager un véritable parc urbain le long de la Sèvre allant du Jardin des Plantes jusqu'à l'extrémité du quai Métayer; de soutenir l'agriculture bio le long des berges (maraîchage selon les principes de l'agroécologie, élevages herbagers, ...) pour reconquérir la qualité de l'eau et des sols.



CONSTRUIRE POUR LE FUTUR

Chapitre II ... par le choix du territoire

Convaincus que l'horizon des citoyens ne se limite plus aux frontières de nos communes, nous nous efforcerons de faire de l'intercommunalité le levier d'une démocratie sociale en chantier.

La répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités instaure des liens étroits entre la ville de Niort et sa communauté d'agglomération. Un certain nombre de services essentiels pour les niortais sont assurés par la CAN. D'autres seraient plus efficaces s'ils étaient repensés à l'échelle de l'intercommunalité.

❖ Les transports urbains de voyageurs, un élément structurant du territoire

Cette question, déjà largement évoquée dans le chapitre I de la première partie de ce livret, mérite d'être à nouveau abordée pour montrer que, au-delà de l'instauration d'un droit essentiel qu'est la mobilité pour tous, la mise en place d'une nouvelle régie publique des transports constitue un acte politique (dans le sens véritable de ce mot qui signifie "qui concerne le citoyen") majeur dont les objectifs, donc les impacts potentiels, sont multiples :

- **Un objectif social** : étendre à tous le droit à la mobilité et répondre notamment aux besoins de nos aînés et des salariés les plus précaires : l'instauration de la gratuité à Aubagne permet à une famille de quatre personnes d'économiser jusqu'à 700 Euros chaque année.
- **Un objectif environnemental** : favoriser le « bon usage » de l'énergie en privilégiant le recours au transport en commun plutôt qu'à la voiture individuelle : selon l'Insee, l'utilisation de la voiture individuelle était responsable de 53 % des émissions de CO₂ des ménages (moyenne sur la période 2005 – 2010). Utiliser les bus urbains, c'est donc contribuer significativement à la lutte contre le changement climatique.
- **Un objectif territorial** : doter le bassin de vie des citoyens d'un réseau de transports suffisamment dense pour favoriser la fluidité des déplacements et l'attractivité du territoire : le réseau de transport public doit répondre aux besoins liés aux déplacements domicile – travail mais également permettre de se rendre dans les lieux de loisir et faciliter les échanges entre quartiers.

- **Un objectif fiscal** : augmenter le Versement Transport des Entreprises de 1,05% à 1,8% pour financer non seulement les itinéraires de Transport en Commun en Site Propre mais aussi cette nouvelle régie publique fondée sur la gratuité

❖ **La collecte, le traitement des déchets et la prévention de leur production**

Dans le domaine du tri sélectif et de la prévention de la production de déchets, la ville de Niort, comme l'ensemble du département des Deux-Sèvres, peut se targuer de bons résultats.

Pourtant, des marges de progrès existent :

- en hypercentre et dans les quartiers où domine l'habitat collectif, le tri sélectif n'est accessible que via les bornes d'apport volontaire situées en divers points de la ville et les biodéchets ne sont pas collectés séparément. Nous proposons d'expérimenter en hypercentre l'accessibilité au tri sélectif en limitant l'encombrement des containers de tri (sacs de couleur, caissettes, etc.) et de réexaminer la localisation et la densité des bornes d'apport volontaire.
- pour les biodéchets (déchets verts, restes de cuisine, ...) dans l'habitat collectif, il serait intéressant d'expérimenter le compostage mécanisé, une technique largement utilisée dans les pays du nord de l'Europe. Le compost ainsi produit pourrait être utilisé par le service espace vert et dans les jardins communautaires.
- les emballages représentent 32 % de notre production de déchets. Nous souhaitons intensifier d'une part, le travail de sensibilisation auprès des opérateurs économiques pour qu'ils fassent évoluer leur offre de biens et de services, et, d'autre part, le travail d'éducation auprès des habitants pour les encourager à tenir compte de la question des emballages dans leurs choix de consommation.

Enfin, nous pensons qu'il est nécessaire de réamorcer la réflexion sur l'opportunité d'une installation publique pour recevoir les déchets non recyclables produits par les habitants de la CAN. En effet, les deux tiers des 25 000 tonnes de déchets ultimes qui doivent être éliminés chaque année sont acheminés vers un centre de stockage privé (SITA à Amailloux).

❖ **Un nouveau Centre Intercommunal d'Action Sociale – CIAS**

Trop absente des préoccupations ou épiphénomène de la construction intercommunale, la question de la vie sociale des habitants doit s'imposer comme un champ déterminant de l'attractivité des territoires. Que la création d'un CIAS ne revête aucun caractère obligatoire est en réalité une aubaine. En effet, exercer des compétences sociales d'intérêt communautaire relève avant tout d'une démarche de projet dans laquelle la création d'un CIAS s'inscrit comme un moyen et non pas comme une fin. Aussi, est-il essentiel d'inscrire

la démarche sociale intercommunale dans un ensemble d'enjeux et de mutations qui, globalement, existent sur l'ensemble du territoire.

Les communes péri-urbaines et rurales sont confrontées depuis plusieurs années à un double phénomène : d'une part, l'homogénéisation des modes de vie entre la campagne et la ville, dont les populations rencontrent des difficultés similaires notamment en terme de conciliation entre vie familiale et professionnelle, et d'autre part, un déplacement de populations actives et de classes moyennes vers la périphérie de la ville pour des motifs liés à la recherche d'un foncier moins coûteux et d'un cadre de vie « meilleur ». De plus, le développement social des communes s'inscrit de plus en plus dans des politiques couvrant un territoire dépassant largement leurs limites (bassin de vie, bassin d'emploi ...). Une véritable politique d'action sociale intercommunale permettrait de répondre à tous ces besoins dans un souci d'égalité de traitement des administré-es et de mise en commun des moyens.

Parce que l'intercommunalité sociale témoigne d'une même volonté de rassembler, de fédérer les différents acteurs autour d'un projet de territoire dans lequel le social est synonyme de cohésion territoriale et de solidarité, il s'agira de :

- intégrer l'observatoire des solidarités pour que l'analyse des besoins sociaux soit permanente ;
- définir des politiques d'aménagement du territoire (habitat, transports, environnement) et de maîtrise foncière ;
- élaborer des politiques publiques concernant la petite enfance, la jeunesse, le vieillissement et la grande précarité (plateforme alimentaire niortaise) ;
- élaborer un projet sanitaire et médico-social pour lutter contre les déserts médicaux urbains et ruraux ;
- approfondir les partenariats avec l'hôpital, le conseil général, la CAF ... et coopérer avec le milieu associatif.

❖ Une compétence culturelle d'agglomération

Les équipements culturels ont un prix ; prix qui se décline entre le montant l'investissement et les coûts de fonctionnement et qui s'avère bien souvent hors de portée des collectivités concernées. Les spectacles professionnels ont un prix ; prix qui laisse sur la touche une majorité de citoyens. Prendre sa voiture a un prix ; prix qu'on regarde à deux fois lorsque notre logement est en 1^{ère} ou en 2^{ème} couronne de la ville centre.

La compétence culturelle d'agglomération s'impose alors comme l'outil incontournable pour lutter contre la double ségrégation spatiale et sociale à l'œuvre sur des territoires touchés par une crise sociale sans précédent.

Mais la compétence culturelle d'agglomération, c'est aussi le chemin le plus sûr :

- pour faire valoir demain sur tout le territoire le droit de présentation publique des œuvres ;
- pour que les besoins en appui professionnel des projets associatifs (notamment dans les domaines logistique et technique) trouvent une réponse commune en tout point du territoire ;
- pour que la création, la diffusion et la médiation culturelle ne concernent pas que les écoles, les CSC et les institutions culturelles de la Ville centre.

Enfin, il convient de rappeler que la création de cette compétence permettrait d'arrimer enfin à cette politique publique l'ensemble des structures culturelles de la ville (conservatoire, musées, écoles d'arts, bibliothèques, médiathèques, ludothèques...). Ainsi, nous nous donnerions les moyens pour que toutes et tous coopèrent, au nom de l'impératif démocratique.

A minima et dans un temps court, la compétence culturelle d'agglomération supposera :

- la création d'un service culturel d'agglomération doté de compétences professionnelles dans les domaines de la médiation et de la logistique
- le transfert de tous les leviers de démocratisation culturelle dont le rayonnement se confond avec les limites du bassin de vie (le Camji, le Centre national des arts de la rue (Usines Boinot), le Moulin du Roc, la Villa Perochon, le festival Teciverdi , le Très Grand Conseil Mondial des Clowns)
- la constitution d'un budget supplémentaire destiné à faire face à ces nouvelles missions de service public.

CONSTRUIRE POUR LE FUTUR

Chapitre III

... par la justice sociale

On ne peut lutter au présent et construire pour le futur sans questionner le périmètre des politiques publiques et leur financement. Les communes et les intercommunalités doivent faire face à l'asphyxie financière qui résulte de la diminution des transferts de l'État, de la contraction de leurs recettes propres et de l'augmentation de leurs dépenses, notamment dans le domaine social.

Pourtant, l'action publique locale constitue non seulement le dernier rempart pour protéger les populations des effets négatif du libéralisme mais agit également contre la montée de l'intolérance et les replis identitaires.

C'est bien le tarissement des recettes qui met en danger les finances publiques locales. En effet, les collectivités subissent une double pression, européenne et nationale :

- sensé renforcer la compétitivité, promouvoir l'emploi, améliorer la viabilité des finances publiques et renforcer la stabilité financière, le "**Pacte pour l'euro**" et sa fameuse *Règle d'or*, entériné en mars 2011 et jamais remis en cause par le pouvoir socialiste, met en concurrence les travailleurs européens, favorise la précarité et la flexibilité, casse les services publics, nivelle les prestations sociales par le bas et impose l'austérité en asséchant les financements publics ;
- conséquence directe des « engagements européens », une politique nationale de **réduction des prélèvements fiscaux sur les entreprises** portant sur des dizaines de milliards d'euros (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, Crédit Impôt Recherche, exemption totale de cotisation familiale d'ici 2017, ...) toujours au nom de la compétitivité et sans contrepartie en termes d'emplois, qui se surajoute aux nombreuses « niches sociales » qui permettent aux entreprises de réduire considérablement leur contribution à l'effort collectif.

Nous sommes parfaitement conscients que les propositions que nous faisons ont un coût mais nous pensons que les ménages ont assez compensé les pertes de recettes, notamment suite à la suppression de la taxe professionnelle, mal compensée par la contribution économique territoriale (CET), composée d'une cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). C'est pourquoi, juste retour des choses, nous appellerons les entreprises à la solidarité fiscale en faveur de notre territoire.

❖ **Nous ferons des choix politiques clairs**

- en supprimant les subventions publiques à la Foire-Exposition de Niort, une manifestation exclusivement commerciale ;
- en réexaminant du statut public du site de Noron ;
- en amorçant la cession du Golf municipal.

❖ Nous travaillerons au développement d'une fiscalité réellement redistributive pour aller vers une plus grande justice fiscale

- nous réévaluerons le Versement transport des entreprises de 1,05 % à 1,8 % ;
- nous généraliserons la politique des quotients familiaux chaque fois que possible pour des tarifications qui tiennent mieux compte des revenus des familles ;
- nous examinerons notamment la possibilité de recourir à l'abattement spécial qui permet de réduire l'assiette de calcul de la taxe d'habitation pour les familles à revenu modeste.